



SECTION DU CANTAL

Adresse du site web de la section du Cantal : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/015/>
Boîte mél de la section : fo.ddfip15@dgfip.finances.gouv.fr

Comité Technique Local du 03/04/2014

REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION :

M. DEFAYS
M. PAILLET
M. DESTAING
M. ORLIANGES
Mme GLISE

Mme BONNET Martine assure le secrétariat

REPRESENTANTS DU PERSONNEL :

M. MOISSINAC (FO)
M. DEJOU (FO)
Mme BESSON-BRILLANT (CGT)
M. BRUN (CGT)
M. HINDERSCHID (CGT)
Mme DENAUX (CGT)
Mme COSSON (Solidaires)
M. NEVADO (Solidaires)

1) Approbation des PV des réunions du 10 et 20/01/2014 :

Les PV sont adoptés.

2) Exécution du budget 2013 et budget prévisionnel 2014 :

M. Paillet nous présente l'exécution budgétaire 2013. Le budget de fonctionnement s'élève à 1 212 000 € et a été consommé dans sa totalité. Les charges à payer à la fin de cet exercice sont d'environ 100 000 €, chiffre en augmentation qui confirme le développement de la cavalerie budgétaire à la DGFIP. Malgré une diminution des dépenses d'affranchissement (consignes pour limiter les envois en recommandé et diminution de la fréquence des sacs de liaison entre DDFiP et services extérieurs) et des frais de déplacement (développement de la visio conférence pour éviter certains déplacements), le budget s'est donc révélé insuffisant. Heureusement que la dotation exceptionnelle de 83 micros n'a pas été financée sur notre budget départemental !

Pour 2014, la dotation de 1^{er} niveau du budget de fonctionnement est en baisse de 7% par rapport à 2013, ce qui augure de grosses difficultés pour payer les factures du 2nd semestre. Les sources d'économies supplémentaires prévues par la Direction portent essentiellement sur la téléphonie (nouveau marché national avec SFR) et les conditions météo (absence de grand froid cet hiver contrairement au précédent, qui permettra d'avoir des factures de chauffage moins élevées) !!

Nous ne pouvons qu'être inquiets de ce manque de moyens qui pourrait impacter le bon fonctionnement de nos services. A noter que la Direction prévoit toutefois à ce jour l'achat de 45 micros en 2014.

Vote Contre de l'ensemble des organisations syndicales sur cette proposition de budget.

3) Bilan de l'activité 2013 du conciliateur fiscal départemental :

87 dossiers ont été soumis au conciliateur en 2013 contre 73 en 2012, soit une augmentation de 19%.

42% des affaires portent sur l'IR, 35 % sur la TH et 17% sur la TF. La majorité des saisines portent sur des demandes gracieuses motivées par des difficultés économiques.

20 % des décisions sont favorables (ou partiellement) à l'utilisateur.

Enfin, 84 % des décisions du conciliateur sont conformes à l'avis du service.

Il est à noter qu'outre cette augmentation des saisines du conciliateur, les délais de paiement accordés par nos services ont également progressé de 13% par rapport à 2012.

Preuve supplémentaire que la situation économique du pays pèse lourdement sur le revenu de nos concitoyens et par la même occasionne un surcroît de travail pour nos services !

4) Le plan local de formation 2014 :

Considérant que le plan local de formation proposé à ce jour est incomplet (non prise en compte du plan national de formation) et après échanges, la Direction nous propose de le représenter pour avis lors d'un prochain CTL.

5) Organisation locale risque et audit :

Par note du 30/12/13, la Direction Générale a décidé dans le cadre de la « Démarche stratégique » de la mise en place d'un pilotage unifié de l'audit et de la maîtrise des risques tant au niveau central que local.

Concrètement pour notre département, M. Orlianges devient Responsable Départemental Risques et Audit au sein de la « Mission Départementale Risque et Audit », qui englobe désormais l'audit et la CQC.

Ces 2 fonctions restent cependant bien distinctes, ce qui tend à prouver in fine que cette fusion n'a pour but que de supprimer des emplois dans la lignée de la « Démarche stratégique ».

6) Frais de déplacement :

Vous trouverez ci-après la grille de kilométrage pour les destinations les plus courantes, ainsi que les modalités de base du remboursement de nos frais de déplacement.

Cette dernière grille est la norme applicable par notre Direction locale qui s'engage cependant à y déroger en fonction de chaque situation. A ce titre, nous vous conseillons, pour chaque déplacement à l'extérieur du département, de contacter le Pôle Pilotage Ressources pour connaître exactement les modalités de remboursement qui vous seront appliquées. N'hésitez donc surtout pas à vous renseigner avant vos déplacements afin de ne pas être lésés.

En cas de difficultés, n'hésitez pas à contacter vos élus FO.

Avant la fin de l'année, une nouvelle application informatique de saisie de vos frais de déplacement (en lien avec Chorus, ça promet !) sera déployée en remplacement d'Agora. Des e-formation seront mises en place à cet effet.

GRILLE DE KILOMETRAGES

AURILLAC	ALLANCHE	68
AURILLAC	CHAUDS-AIGUES	95
AURILLAC	CLERMONT-FERRAND	160
AURILLAC	CONDAT	84
AURILLAC	LAROQUEBROU	25
AURILLAC	LE PUY EN VELAY	172
AURILLAC	LYON	313
AURILLAC	MASSIAC	84
AURILLAC	MAURIAC	50
AURILLAC	MAURS	41
AURILLAC	MONT-SALVY	32
AURILLAC	MURAT	50
AURILLAC	ORLEANS	446
AURILLAC	NEVERS	331
AURILLAC	PIERREFORT	60
AURILLAC	PLEAUX	48
AURILLAC	RIOM-ES-MONTAGNES	83
AURILLAC	SAIGNES	74
AURILLAC	SAINT-FLOUR	73
AURILLAC	SAINT-MAMET	19
AURILLAC	SAINT-MARTIN-VALMEROUX	30
AURILLAC	TOULOUSE	224
AURILLAC	VIC-SUR-CERE	20
CHAUDS-AIGUES	PIERREFORT	28
CONDAT	RIOM-ES-MONTAGNES	25
MAURIAC	PLEAUX	20
MAURS	SAINT-MAMET	25
MURAT	ALLANCHE	23
MURAT	PIERREFORT	29
SAINT-FLOUR	CHAUDS-AIGUES	28
SAINT-FLOUR	CLERMONT-FERRAND	100
SAINT-FLOUR	CONDAT	59
SAINT-FLOUR	MASSIAC	28
SAINT-FLOUR	MURAT	25
SAINT-FLOUR	RIOM-ES-MONTAGNES	60

Lieu du déplacement	Tarif SNCF 2ème classe	Indemnité kilométrique	Péage	Parking	Nuitées de la veille pour une mission débutant À 9 heures
Base du remboursement si utilisation d'un véhicule personnel à l'intérieur du département					
		X		Sur P J	
Base du remboursement si utilisation d'un véhicule personnel à l'extérieur du département					
CLERMONT-FERRAND au départ d' AURILLAC	X				
CLERMONT-FERRAND au départ de MAURIAC		X		Sur P J Max 72 H	
CLERMONT-FERRAND au départ de ST-FLOUR		X		Sur P J Max 72 H	
LYON	X				X
NEVERS	X			gratuit CNFP	CNFP
ORLEANS		X	X	Sur P J Max 72 H	X
TOULOUSE	X				X
PARIS	X				X

7) Questions diverses :

Nous avons relancé la Direction locale sur les problèmes d'ergonomie de certaines de nos applications informatiques, notamment MEDOC, avec le déploiement de Windows 7. Elle ne dispose pas d'information à ce sujet mais s'engage à relancer la DISI, et doit nous tenir informés.

Les élus Force Ouvrière au Comité Technique Local : Jean-Pierre Moissinac, Dominique Dejou, Sabine Bourgade et Marie-Thérèse Félisio.

FO DGFIP à vos côtés,

FO DGFIP de votre côté.

Adhérer au syndicat Force Ouvrière des Finances Publiques

FO DGFIP
la force syndicale

BULLETIN D'ADHESION

(À renvoyer à Sabine BOURGADE, Paierie Départementale ou à JP MOISSINAC, DDFIP)

NOM :

PRENOM :

GRADE :

AFFECTATION :

Déclare vouloir adhérer au Syndicat FORCE OUVRIERE DGFIP

Fait à _____, le _____ signature